

Commune de SALINS-LES-BAINS

Département du JURA

AIRE DE MISE EN VALEUR DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE

Approbation du projet de création - 17 décembre 2012



3b - PLAN DE DÉLIMITATION
Secteur de la Ville ancienne

Echelle : 1/2000'

Vu pour être annexé à notre délibération en date de ce jour,
Le Maire

(Nom, Prénom, Qualité)



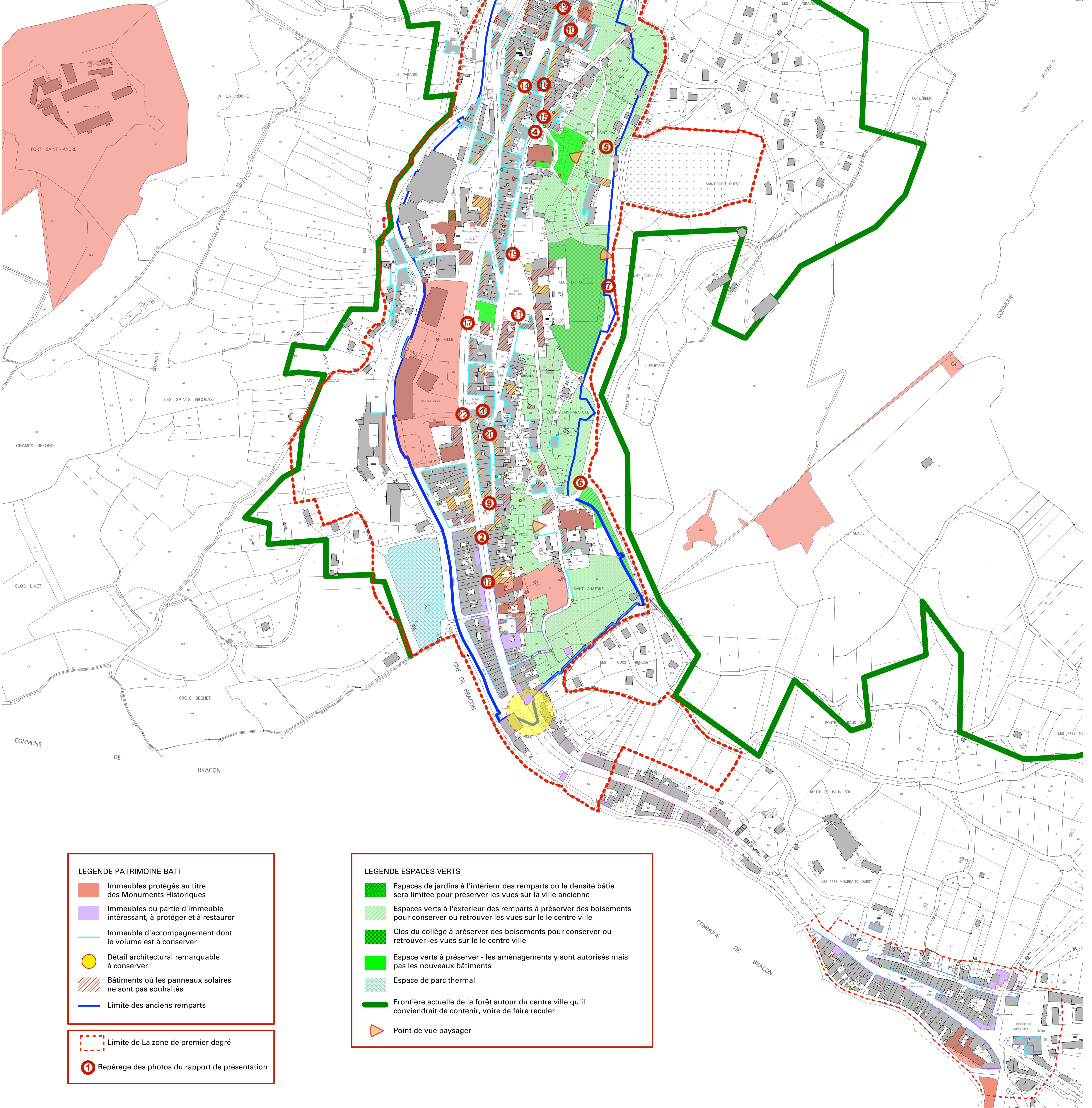
PAYSAGE URBANISME ARCHITECTURE ARCHITECTURE INTÉRIEURE

P. GAUDIN Paysagiste d.e.g. R. BINOT Architecte A.D.P. D. SOUIN Architecte d'intérieur

Membre de la S.C.M. Atelier de Savoie

Espace Entreprise Mison Lot 135, rue Thudis Immeuble 11800 GAZON, Tél. 03 83 24 41 41, Fax 03 83 24 70 20, Email : atelier@gaudinbinot.com

COMMUNE DE BRACON



LEGENDE PATRIMOINE BATI

- Immeubles protégés au titre des Monuments Historiques
- Immeuble ou partie d'immeuble intéressant, à protéger et à restaurer
- Immeuble d'accompagnement dont le volume est à conserver
- Détail architectural remarquable à conserver
- Bâtiments où les panneaux solaires ne sont pas souhaités
- Limite des anciens remparts

- Limite de La zone de premier degré
- Repérage des photos du rapport de présentation

LEGENDE ESPACES VERTS

- Espaces de jardins à l'intérieur des remparts ou la densité bâtie sera limitée pour préserver les vues sur la ville ancienne
- Espaces verts à l'extérieur des remparts à préserver des boisements pour conserver ou retrouver les vues sur le centre ville
- Clos du collège à préserver des boisements pour conserver ou retrouver les vues sur le centre ville
- Espace verts à préserver - les aménagements y sont autorisés mais pas les nouveaux bâtiments
- Espace de parc thermal
- Frontière actuelle de la forêt autour du centre ville qu'il conviendrait de contenir, voire de faire reculer
- Point de vue paysager

DE

ZONAGE

